

PREFET DES ARDENNES

Cabinet du Préfet  
Pôle Défense et Protection Civiles

**ARRETE n° 2011/195**

**relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers  
sur les risques naturels et technologiques majeurs**

**fixant la liste des communes soumises aux risques majeurs**

**Le PREFET des ARDENNES,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5 ;

VU la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n° 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;

VU le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU le décret du 13 janvier 2011 nommant M. Pierre N'GAHANE en qualité de Préfet des Ardennes ;

VU les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris depuis 1982 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010/305 du 24 septembre 2010 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, fixant la liste des communes soumises aux risques majeurs ;

VU l'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » ;

VU la circulaire NOR : DEVP1104738C du 2 mars 2011 relative aux modalités de mise en œuvre des décrets n° 2010-1254 et n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 relatifs à la prévention du risque sismique et aux zones de sismicité qui modifient le cadre de l'information préventive des populations et de l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques majeurs ;

SUR proposition de la Directrice des services du Cabinet ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe 1 du présent arrêté.

**Article 2** : les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations librement consultable en préfecture, mairie concernée et sur le site Internet de la Préfecture des Ardennes : [www.ardennes.gouv.fr](http://www.ardennes.gouv.fr)

**Article 3** : l'obligation d'information prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique pour les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique listés en annexe 2. Ces arrêtés sont consultables en préfecture, mairie concernée et sur le site Internet de la Préfecture des Ardennes : [www.ardennes.gouv.fr](http://www.ardennes.gouv.fr)

**Article 4** : la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique, la liste des communes et les dossiers communaux d'informations seront mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

**Article 5** : ces deux obligations d'information s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006.

**Article 6** : une copie conforme du présent arrêté sera adressée aux maires des communes concernées et à la chambre départementale des notaires avec la liste des communes visées à l'article 1<sup>er</sup> et la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique pris depuis 1982.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Ardennes et des services déconcentrés de l'Etat et accessible sur le site Internet de la Préfecture des Ardennes.

Il en sera de même à chaque mise à jour.

**Article 7** : L'arrêté préfectoral n° 2010/305 du 24 septembre 2010 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, fixant la liste des communes soumises aux risques majeurs, est abrogé.

**Article 8** : le Secrétaire Général de la préfecture, la Directrice des services du Cabinet, les Sous-Préfets d'arrondissement, les Chefs des services déconcentrés de l'Etat et les Maires concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Charleville-Mézières, le 11 avril 2011.

Le Préfet,

SIGNE

Pierre N'GAHANE.



PREFET DES ARDENNES

**ANNEXE 1**  
**à l'arrêté préfectoral n° 2011/ 195 du 11 avril 2011**  
**relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers**  
**sur les risques naturels et technologiques majeurs**

**Liste des communes**  
**où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques\***  
**à tout contrat de vente ou de location**

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Acy-Romance	Arrêté d'approbation du 7 juin 2002	
Aiglemont	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Aire	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Alland'huy-et-Sausseuil	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Amagne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Amblimont	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Ambly-Fleury	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Anchamps	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Antheny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Aouste	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Arreux	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Asfeld	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Attigny	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Aubrives	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Auge	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Autrecourt-et-Pourron	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Auvillers-les-Forges	Néant	Zone de sismicité 2 : faible

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Avaux	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Balan	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Balham	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Ballay	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Barby	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Bazeilles	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003 Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Belval	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Biermes	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Blagny	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Blanzly-la-Salonnaise	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Blombay	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Bogny-sur-Meuse	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Bosséval-et-Briancourt	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Bossus-les-Rumigny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Bourg-Fidèle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Brécy-Brières	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Brévilley	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Brienne-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Brognon	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Carignan	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Cernion	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Chalandry-Elaire	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Challerange	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Champlin	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Charbogne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Charleville-Mézières	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Charnois	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Chateau-Porcien	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Chilly	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Chooz	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Cliron	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Condé-les-Herpy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Coucy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Damouzy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Deville	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Dom-le-Mesnil	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Donchery	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	Zone de sismicité 2 : faible
Doux	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Douzy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Ecly	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Estrebay	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Etalle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Eteignières	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Euilly-Lombut	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Falaise	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Fépin	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Flaignes-Havys	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Fleigneux	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Fligny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Flize	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Floing	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	Zone de sismicité 2 : faible
Foisches	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Francheval	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Fromelennes	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Fromy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Fumay	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Gernelle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Gespunsart	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Girondelle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Givet	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Givonne	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Givry-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Glaire	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	Zone de sismicité 2 : faible
Gomont	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Gué-d'Hossus	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Ham-les-Moines	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Ham-sur-Meuse	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Hannappes	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Hannogne-Saint-Martin	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Harcy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Hargnies	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Haudrecy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Haulmé	Arrêté d'approbation du 20 avril 2005	Zone de sismicité 2 : faible
Haybes	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Herpy-l'Arlésienne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Hierges	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Houldizy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Illy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Issancourt-et-Rumel	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Joigny-sur-Meuse	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
La Chapelle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
La Ferté-sur-Chiers	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
La Grandville	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Laifour	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Landrichamps	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
La Neuville-aux-Joutes	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Laval-Morency	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Le Chatelet-sur-Sormonne	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
L'Echelle	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Les Ayvelles	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	
Les Hautes-Rivières	Arrêté d'approbation du 20 avril 2005	Zone de sismicité 2 : faible
Les Mazures	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Létanne	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Linay	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Lonny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Lumes	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Mairy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Marby	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Margut	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Maubert-Fontaine	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Montcornet	Néant	Zone de sismicité 2 : faible

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Montcy-Notre-Dame	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Monthermé	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999 Arrêté d'approbation du 20 avril 2005	Zone de sismicité 2 : faible
Montigny-sur-Meuse	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Mouron	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Mouzon	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Murtin-et-Bogny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Nanteuil-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Neufmanil	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Neuville-lez-Beaulieu	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Nouvion-sur-Meuse	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Nouzonville	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Noyers-Pont-Maugis	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Olizy-Primat	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Osnes	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Pouru-Saint-Rémy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Prez	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Prix-les-Mézières	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Rancennes	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Régniowez	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Remilly-Aillicourt	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Rémilly-les-Pothées	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Renwez	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Rethel	Arrêté d'approbation du 7 juin 2002	
Revin	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Rilly-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Rimogne	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Rocroi	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Rouvroy-sur-Audry	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Rumigny	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Sachy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Sailly	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Saint-Germainmont	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 6 février 2006	
Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	

COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Saint-Laurent	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Saint-Marcel	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Saint-Menges	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	Zone de sismicité 2 : faible
Sault-les-Rethel	Arrêté d'approbation du 7 juin 2002	
Sécheval	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Savigny-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Sedan	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Semuy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Seuil	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Sévigny-la-Forêt	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Signy-le-Petit	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Sormonne	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Sury	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Taillette	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Taizy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Tarzy	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Terron-sur-Aisne	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Tétaigne	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Thilay	Arrêté d'approbation du 20 avril 2005	Zone de sismicité 2 : faible
Thugny-Trugny	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Tournavaux	Arrêté d'approbation du 20 avril 2005	Zone de sismicité 2 : faible
Tournes	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Tremblois-les-Rocroi	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Vandy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Vaux-les-Mouron	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003 complété le 28 janvier 2005	
Vaux-les-Mouzon	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Vieux-les-Asfeld	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Villers-Cernay	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Villers-devant-Mouzon	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Villers-Semeuse	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Villers-sur-Bar	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Ville-sur-Lumes	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Villy	Arrêté d'approbation du 8 février 2010	
Vireux-Molhain	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible



COMMUNES	R I S Q U E S	
	"INONDATION" : procédure PPRi	"SEISME" : zonage sismique
Vireux-Wallerand	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible
Vivier-au-Court	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Voncq	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Vouziers	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Vrigne-aux-Bois	Néant	Zone de sismicité 2 : faible
Vrigne-Meuse	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Vrizy	Arrêté de prescription du 8 décembre 2003	
Wadelincourt	Arrêté d'approbation du 1 <sup>er</sup> décembre 2003	
Warcq	Arrêté d'approbation du 28 octobre 1999	Zone de sismicité 2 : faible

\* A ce jour, le département des Ardennes n'est pas concerné par un PPRt (Plan de prévention des risques technologiques).

**PRÉFET DES ARDENNES**

**ANNEXE 2**

mise à jour le 03 février 2017

à l'arrêté préfectoral n°2011/195 du 11 avril 2011  
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers  
sur les risques naturels et technologiques majeurs

**ARRETES de RECONNAISSANCE de l'ETAT de CATASTROPHE NATURELLE**

Risque	Date de début	Date de fin	Date de l'arrêté	Date du JO
Inondations et coulées de boue	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
Inondations et coulées de boue	14/04/1983	15/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Inondations et coulées de boue	31/05/1983	02/06/1983	20/07/1983	26/07/1983
Inondations et coulées de boue	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
Inondations et coulées de boue	07/02/1984	12/02/1984	11/05/1984	24/05/1984
Inondations et coulées de boue	22/11/1984	23/11/1984	11/01/1985	26/01/1985
Inondations et coulées de boue	26/07/1985	26/07/1985	02/10/1985	18/10/1985
Inondations et coulées de boue	03/07/1986	03/07/1986	17/10/1986	20/11/1986
Inondations et coulées de boue	17/06/1986	17/06/1986	11/12/1986	09/01/1987
Inondations et coulées de boue	22/06/1986	22/06/1986	16/04/1987	02/05/1987
Inondations et coulées de boue	20/07/1987	21/07/1987	15/10/1987	30/10/1987
Inondations et coulées de boue	26/05/1988	26/05/1988	24/08/1988	14/09/1988
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	05/01/1989	14/01/1989
Inondations et coulées de boue	15/02/1990	16/02/1990	14/05/1990	24/05/1990
Inondations et coulées de boue	31/12/1990	15/01/1991	28/03/1991	17/04/1991
Inondations et coulées de boue	07/07/1991	08/07/1991	11/03/1992	29/03/1992
Inondations et coulées de boue	10/07/1992	10/07/1992	24/12/1992	16/01/1993
Inondations et coulées de boue	24/07/1992	24/07/1992	04/02/1993	27/02/1993
Séisme	13/04/1992	13/04/1992	18/05/1993	12/06/1993
Inondations et coulées de boue	11/01/1993	22/01/1993	18/05/1993	12/06/1993
Inondations et coulées de boue	04/12/1992	04/12/1992	23/06/1993	08/07/1993
Inondations et coulées de boue	08/05/1993	08/05/1993	20/08/1993	03/09/1993
Inondations et coulées de boue	11/05/1993	11/05/1993	28/09/1993	10/10/1993
Inondations et coulées de boue	05/07/1993	05/07/1993	26/10/1993	03/12/1993
Inondations et coulées de boue	20/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
Inondations et coulées de boue	19/12/1993	02/01/1994	02/02/1994	18/02/1994
Inondations et coulées de boue	06/08/1994	07/08/1994	15/11/1994	24/11/1994
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995

Inondations et coulées de boue	23/08/1995	23/08/1995	08/01/1996	28/01/1996
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1995	31/07/1996	09/04/1998	23/04/1998
Inondations et coulées de boue	24/10/1998	24/10/1998	21/07/1999	24/08/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	02/07/2000	02/07/2000	30/11/2000	17/12/2000
	09/07/2000	09/07/2000		
	24/07/2000	24/07/2000		
Inondations et coulées de boue	05/01/2001	05/01/2001	29/05/2001	14/06/2001
Inondations et coulées de boue	06/01/2001	07/01/2001	04/07/2002	24/07/2002
	27/02/2002	27/02/2002		
Inondations et coulées de boue	27/02/2002	01/03/2002	29/10/2002	09/11/2002
	09/05/2002	09/05/2002		
	04/06/2002	04/06/2002		
Mouvements de terrain	02/01/2003	02/01/2003	02/04/2003	18/04/2003
	02/01/2003	27/01/2003		
Inondations et coulées de boue	02/01/2003	05/01/2003	02/04/2003	18/04/2003
Inondations et coulées de boue	02/01/2003	05/01/2003	03/10/2003	19/10/2003
	08/06/2003	08/06/2003		
Inondations et coulées de boue	11/05/2004	11/05/2004	11/01/2005	15/01/2005
Inondations et coulées de boue	16/08/2004	16/08/2004	11/01/2005	01/02/2005
Inondations et coulées de boue	05/05/2006	05/05/2006	01/12/2006	08/12/2006
	13/05/2006	13/05/2006		
Inondations et coulées de boue	31/12/2006	31/12/2006	27/07/2007	01/08/2007
Inondations et coulées de boue	08/06/2007	08/06/2007	18/10/2007	25/10/2007
Inondations et coulées de boue	24/05/2007	24/05/2007	05/12/2007	08/12/2007
Inondations et coulées de boue	23/01/2009	24/01/2009	25/06/2009	01/07/2009
Inondations et coulées de boue	05/07/2009	05/07/2009	16/10/2009	21/10/2009
Inondations et coulées de boue	14/07/2010	14/07/2010	07/09/2010	10/09/2010
Mouvements de terrain	29/12/2009	05/01/2010	14/09/2010	17/09/2010
Mouvements de terrain	14/11/2010	14/11/2010	30/03/2011	06/04/2011
Inondations et coulées de boue	05/01/2011	07/01/2011	18/08/2011	21/08/2011
Inondations par remontées de nappe phréatique	08/01/2011	10/01/2011	28/11/2011	01/12/2011
Inondations et coulées de boue	28/06/2011	28/06/2011	12/12/2011	15/12/2011
Inondations et coulées de boue	23/05/2012	23/05/2012	08/06/2012	14/06/2012
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2011	30/06/2011	11/07/2012	17/07/2012
	15/06/2011	15/11/2011		
	01/07/2011	31/12/2011		
Inondations et coulées de boue	16/12/2011	16/12/2011	18/10/2012	21/10/2012
	28/06/2012	28/06/2012		
Inondations et coulées de boue	28/06/2012	28/06/2012	30/11/2012	06/12/2012
Inondations et coulées de boue	14/07/2012	14/07/2012	10/01/2013	13/01/2013

<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>21/06/2012 28/07/2012</b>	<b>21/06/2012 28/07/2012</b>	<b>20/02/2013</b>	<b>28/02/2013</b>
<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>27/07/2012</b>	<b>27/07/2012</b>	<b>11/03/2013</b>	<b>14/03/2013</b>
<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>19/06/2013</b>	<b>19/06/2013</b>	<b>22/10/2013</b>	<b>26/10/2013</b>
<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>20/09/2014</b>	<b>20/09/2014</b>	<b>03/03/2015</b>	<b>04/03/2015</b>
<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>11/05/2016 03/06/2016 04/06/2016 05/06/2016 07/06/2016 08/06/2016</b>	<b>11/05/2016 03/06/2016 04/06/2016 05/06/2016 07/06/2016 08/06/2016</b>	<b>26/07/2016</b>	<b>12/08/2016</b>
<b>Inondations et coulées de boue</b>	<b>22/07/2016</b>	<b>22/07/2016</b>	<b>22/11/2016</b>	<b>27/12/2016</b>